

Bédeilhac, le 24 août 2011

# CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASCETE

Vous êtes prié de bien vouloir participer à l'*Assemblée Générale Ordinaire* de l'*ASCETE* qui se tiendra au *Centre les Isards*, à Py (66360), le samedi 29 octobre 2011, à partir de 10 heures.

## ORDRE DU JOUR :

1. Quorum.
2. Rapport moral et compte rendu d'activités.
3. Rapport financier.
4. Montant des cotisations.
5. Renouvellement du Conseil d'Administration.
6. Point sur les articles prévus pour le tome 17 de MOE.

**Nota** : au cas où le quorum ne serait pas atteint (il faut que le nombre des adhérents présents ou représentés soit égal ou supérieur au quart des membres à jour de leur cotisation), l'*A.G.O.* sera annulée et remplacée par une *Assemblée Générale Extraordinaire*, laquelle ne pourra se tenir que dans un délai minimum de 15 jours.  
Pour éviter ces complications soyez aimable d'utiliser votre « *pouvoir* ».

Bernard DEFAUT, Président de l'ASCETE

---

## POUVOIR

Je soussigné, NOM . . . . ., PRENOM . . . . .  
ne pouvant assister à l'*Assemblée Générale Ordinaire* de l'*ASCETE*, le 29 octobre 2011, donne pouvoir  
à Mr, Mme, Melle . . . . .  
ou à défaut à Mr, Mme, Melle. . . . .  
pour m'y représenter et pour voter en mon nom.

Fait à . . . . ., le . . . . .  
(Faîtes précéder votre signature de la mention « *bon pour pouvoir* »).

**Rappel du Règlement Intérieur** : « *Le nombre maximum de pouvoirs qu'une même personne peut détenir en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire est fixé à deux* ».

Bédeilhac, le 24 août 2011

## APPEL À CANDIDATURE

Lors de l'*Assemblée Générale Ordinaire* de l'*ASCETE* qui se tiendra au *Centre les Isards*, à Py (66360), le samedi 29 octobre 2011, à partir de 10 heures, il sera procédé à l'adoption éventuelle de nouveaux membres pour le Conseil d'Administration.

Si vous désirez être candidat, veuillez remplir le formulaire ci-dessous :

**Je, soussigné** \_\_\_\_\_ , né le \_\_\_\_\_ ,  
**demeurant à** \_\_\_\_\_ , me porte candidat pour devenir  
**membre du Conseil d'Administration de l'ASCETE.**

**Fait à** \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Signature :

-----

Par ailleurs, l'Assemblée Générale sera suivie, le samedi après-midi, à partir de 14 h, au même endroit (*Centre les Isards*) d'un débat :

**Actualisation de la Liste Rouge nationale des Orthoptères de France / Liste rouge UICN en projet.**

*Nota* : lors du conseil d'administration du 17 avril 2010 il a été décidé d' « [actualiser] notre propre liste rouge en conservant notre méthodologie mais en appliquant la terminologie UICN ».

S'il reste du temps, il y aura ensuite une courte excursion à proximité du village de Py.

-----

Des excursions dans les Pyrénées-Orientales seront prévues pour le dimanche 30 octobre et le lundi 31.

-----

Bédeilhac, le 24 août 2011

## Proposition d'hébergement au *Centre les Isards* 66360 Py

[ciemlesisards66@aol.com](mailto:ciemlesisards66@aol.com)

(M. Sylvain Drouës)

Tél : 04 68 05 65 72

Fax : 04 68 05 82 95

| <b>Prestation</b>   | <b>Tarif</b> |
|---|--------------|
| Pension complète du vendredi soir (avec repas) au lundi matin (avec petit-déjeuner) | 100.44 €     |
| Pension complète du vendredi soir (sans repas) au lundi matin (avec petit-déjeuner) | 89.88 €      |
| Pension complète du vendredi soir (sans repas) au dimanche midi                     | 61.67 €      |
| Pension complète du samedi midi au lundi matin (avec petit-déjeuner)                | 74.16 €      |
| Pension complète du samedi midi au dimanche midi                                    | 47.88 €      |
| Nuit simple, avec petit-déjeuner  | 15.72 €      |
| 1 petit-déjeuner  | 04.02 €      |
| 1 repas chaud   | 12.49 €      |
| 1 repas froid   | 10.80 €      |
| 1 nuit  | 11.70 €      |

A la demande du CIEM, l'ASCETE centralisera les inscriptions, et les transmettra au gérant du Centre au plus tard début octobre. Les adhérents qui désirent participer à l'AG 2011 renseigneront donc la fiche de réservation jointe et me la transmettront d'ici la fin septembre.

Chaque participant règlera le CIEM à la fin de son séjour. Il n'est pas demandé de verser des arrhes.

*Nota.* Le stage d'initiation à l'entomocénotique, qui se déroulera au CIEM la semaine précédant l'AG, est indépendant de celle-ci (les tarifs d'hébergement sont d'ailleurs légèrement différents). Mais les stagiaires sont invités à participer à l'AG et aux excursions, même s'ils ne sont pas membres de l'ASCETE.